

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 1 | MERCREDI 20 JANVIER 2021

Sommaire

Édito – Mibé – Recommandations de vote	2
Message du président	3
Opinion – Élections communales	10
JLRV	12
Les députés en action	13
Question de valeur	14
Dans le monde	15
Frivolités essentielles	16

LIBERTÉ ET BIEN COMMUN

QUAND UN VIRUS JOUE LES TROUBLE-FÊTE...



VOTATIONS FÉDÉRALES

Encadrer le numérique

Page 4



Accord de libre-échange:
un OUI utile

Page 5

RÉFLEXIONS

Pour un service public
cohérent

Page 8

Classe moyenne

Notre électorat sous pression

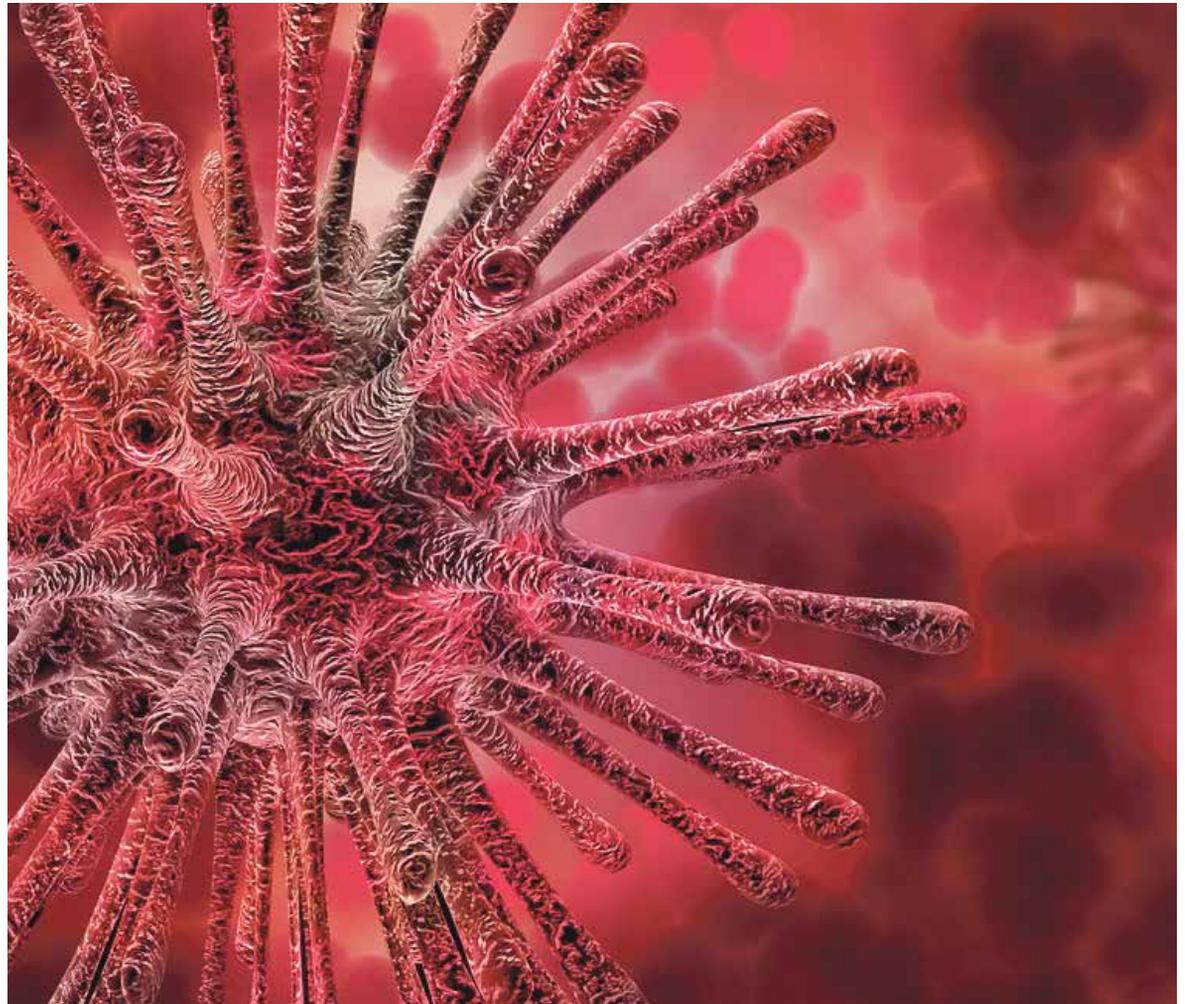
Page 9



POINT FORT

Des ONG cristallines

Page 11



C'est dans les moments difficiles que l'on voit qui sont ses amis. Il en va de même quand la société toute entière est en crise. Qui participe à l'effort collectif? Qui préfère se la jouer solo? Individualisme versus intérêt général. Moi d'abord ou tous ensemble? Chacun ses choix mais il y a des conséquences. La liberté a un prix. Analyse et commentaire.

Pages 6-7

TOUS ensemble

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Depuis neuf mois, **TRIBUNE** vit au rythme du Covid-19. Impossible de ne pas intégrer cette foudre qui est tombée sur le monde sans qu'un parti politique ne réfléchisse à toutes ses implications sur la vie des gens, des institutions, du rôle de l'État, de la dépendance du monde économique aux décisions politiques. On avait oublié de se poser ces questions.

Comment la population allait-elle réagir aux mesures restrictives de liberté ? Combien de temps le vivrait-elle sans heurts, sans réactions antisystème ? La démocratie saurait-elle résister à tant de décisions venues des autorités ? N'avait-on pas oublié que la liberté avait elle aussi un prix ?

Tous les secteurs ont été touchés. L'école a dû transformer sa façon d'enseigner. On découvre les inégalités sociales. Le monde de la santé vit au rythme des pertes et profits. Tant d'opérations ou de traitements repoussés mettent à mal les finances des hôpitaux. On réfléchit à mieux intégrer les assurances maladie dans le processus de financement. Les restrictions de rassemblement doivent-elles s'appliquer à la vie politique ? Les élections peuvent-elles se dérouler normalement ? Faut-il les repousser ?

La notion même du travail voit ses fondements se modifier. Le télétravail n'est plus un vilain mot. Certains pourtant aiment encore à résister. Les finances publiques extrêmement touchées par cette pandémie voient leurs principes fondamentaux remis en cause. Voilà nos autorités obligées d'ouvrir les cordons de la bourse pour sauver l'économie. Certains le font à reculons...

Et il y a la nature humaine qui en période de crise laisse apparaître ce qui est le moins glorieux de sa personnalité, l'égoïsme et l'individualisme, qui en ces circonstances, mettent à mal l'intérêt général. La vaccination en est aujourd'hui la manifestation partout dans le monde. C'est le sujet principal de **TRIBUNE** en ce début d'année. Après la solidarité et la résilience est venu le temps du bien commun.



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

Recommandations de vote

Votations du 7 mars 2021

VOTATIONS FÉDÉRALES

OUI

Initiative populaire du 15 septembre 2017
« Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

OUI

Loi fédérale du 27 septembre 2019
sur les services d'identification électronique (LSIE)

OUI

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019
portant approbation de l'Accord de partenariat économique
de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

LIBERTÉ INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

L'apparition subite du Covid-19 a durement affecté notre économie et mis à l'épreuve nos institutions démocratiques et fédéralistes. Les limitations et fermetures imposées pour des raisons sanitaires a immédiatement questionné le rôle de l'État dans l'aide et la sauvegarde des activités économiques.

Ces décisions ont immédiatement répondu aux exigences d'aides ou d'indemnisations; sans grande distinction quant à l'aspect prioritaire, stratégique ou quantitatif. Les principales bases légales, tant fédérales que cantonales ayant été adoptées à la fin 2020, nous laissent en héritage les questions de la rapidité de l'aide (pour des secteurs économiques en situation de mort clinique) ou le déplaçonnement des aides au-delà des cas de rigueur (fixés à 40% du chiffre d'affaires). L'efficacité d'une éventuelle reprise peut être compromise si l'on oublie d'accompagner «*le gros du peloton*», soit ceux qui ont subi des pertes du chiffre d'affaires de 20 à 30%, indépendamment de toute fermeture sanitaire, du seul fait du ralentissement de l'activité économique (petits commerces de proximité par exemple).

L'arrivée des vaccins soulève d'autres questions tout aussi fondamentales. On a ainsi déjà pu constater les limites opérationnelles du fédéralisme en cas d'urgence vaccinale. La société civile n'est pas non plus exempte de toute contradiction. À ceux qui se plaignent de la lenteur du processus, répondent ceux qui refusent ou craignent une vaccination. Près de la moitié de la population, ce qui est en soi considérable. Une vaccination obligatoire ne paraît pas imaginable en pays démocratique certes. Comment dès lors gérer une moitié de population non vaccinée en termes de santé publique? On évoque déjà ouvertement la possibilité de limiter



l'accès à certaines activités à ceux qui seront détenteurs d'une attestation (transports, manifestations sportives et culturelles, etc.), modèle toutefois difficilement applicable sur le domaine public ou dans les transports, à moins que... Verra-t-on poindre des zones pour vaccinés et non vaccinés (au même titre que les zones fumeurs), des compartiments spéciaux ou des navettes spéciales? Au risque de créer une société à deux vitesses et au risque de créer un apartheid pandémique dans une société qui a un urgent besoin de cohésion et de retrouver des valeurs de solidarité et d'unité que de division?

Liberté individuelle *versus* liberté collective. Le principe de l'*habeas corpus*, soit la liberté de pouvoir disposer de son corps de façon libre et indépendante, au-delà de tout asservissement, ne trouve-t-elle pas ses limites là où commence la protection sanitaire de la société dans sa pluralité? Cela rappelle le contrat social de Rousseau qui souhaitait gommer les égoïsmes individuels en «*forçant chacun à être libre*». Le Covid nous impose cette réflexion: faut-il privilégier la pluralité sur l'unité? La lutte contre la pandémie justifie-t-elle tous les moyens? À chaque époque

ses propres valeurs et la réponse à ces questions dépendra donc largement de la mise en perspective et des difficultés contemporaines à maintenir un certain équilibre «*sociétal*». Les dictatures, les démocraties et les doctrines totalitaires s'exempteront aisément de ces réflexions politiques et philosophiques. Il en ira sans doute diversement dans nos démocraties occidentales.

Autre paradoxe: ce sont bien dans nos démocraties où les droits des individus

et des minorités sont les mieux protégés et respectés que l'on proteste le plus contre la violation des libertés fondamentales; pour paraphraser la Loi de Tocqueville, le désir de liberté devient toujours plus insatiable à mesure que la liberté est plus grande.

L'année 2021 qui débute annonce donc de nouveaux défis. À nous de les relever avec force, cohérence et dignité!

Ce sont bien dans nos démocraties où les droits des individus et des minorités sont les mieux protégés et respectés que l'on proteste le plus contre la violation des libertés fondamentales.

publicité

Vérité N°4
TERRAVIN*
C'EST L'OSCAR
DES VIGNERONS
VAUDOIS!

EXIGEZ LE LABEL TERRAVIN
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ
*CHEZ LE VIGNERON, LE RESTAURATEUR ET L'ÉPICIER

LES CRUS PRIMÉS SUR WWW.TERRAVIN.SWISS

VAUD | *Vaudois* | |

PLAISIRS PARTAGÉS
LABEL
OR
Terravin
SINCE 1963

ENCADRER LE NUMÉRIQUE

par Olivier Feller,
conseiller national

Le 7 mars prochain, nous voterons sur la nouvelle Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE). Le but consiste à promouvoir la sécurité des échanges électroniques entre les particuliers, les entreprises et les administrations publiques.

Les prestations proposées en ligne ne cessent de se développer, chez nous comme ailleurs. Qu'il s'agisse de commander un document officiel comme un extrait de casier judiciaire, de gérer un compte bancaire ou d'acheter un produit de consommation, il devient courant de passer par la voie électronique. Dans ce cas, le consommateur ou l'utilisateur doit pouvoir s'enregistrer et s'identifier de façon sûre. Et le fournisseur – privé ou public – de biens et de services doit pouvoir compter sur la fiabilité et l'exactitude des données saisies. En l'état, c'est là que le bât blesse. Les moyens d'identification actuels, comme la combinaison entre une adresse électronique et un mot de passe, ne sont ni suffisamment protégés ni précisément réglementés. Cela tend à freiner l'essor de l'offre numérique.



Dans le monde réel, la Confédération délivre des moyens d'identification conventionnels comme le passeport, la carte d'identité et le titre de séjour. Or, il importe que les particuliers puissent également prouver leur identité en toute sécurité dans le cyberspace. C'est l'objectif poursuivi par la LSIE. Celle-ci définit une procédure d'identification claire et structurée en vue de faire des achats ou d'obtenir des services sur internet de manière simple et sécurisée.

Sur le plan organisationnel, la nouvelle loi instaure un partenariat public-privé. La Confédération fixe le cadre légal, garantit l'exactitude des données et surveille les prestataires privés qui fournissent l'infrastructure technologique permettant l'authentification numérique. Deux nouveaux organismes verront le jour à cette fin :

■ **le Service d'identité**, rattaché à l'Office fédéral de la police (fedpol), qui sera chargé de contrôler l'exactitude des données d'identification personnelle avant l'établissement de l'identité électronique ;

■ **la Commission fédérale des identités électroniques**, qui aura pour mission de reconnaître et de surveiller les fournisseurs des supports des données d'identification personnelle.

En raison de l'évolution technologique rapide, la Confédération ne saurait développer et produire elle-même les supports des informations d'identification, comme les téléphones portables, les cartes bancaires et les abonnements de transport. Le secteur privé dispose en la matière d'une capacité de réagir aux besoins des consommateurs et des usagers bien plus rapide, innovante et souple.

Relevons que l'identité électronique ne doit pas être confondue avec un passeport numérique.

S'agissant de la protection des données, la LSIE impose des obligations strictes à tous les intervenants concernés. Lorsqu'un particulier demandera une identité électronique, par exemple, les données personnelles vérifiées par la Confédération ne seront transmises au fournisseur du support d'identité électronique qu'avec son consentement exprès. Le fournisseur n'aura par ailleurs pas le droit de communiquer ces données à des tiers ni de les utiliser à d'autres fins.

Pour finir, relevons que l'identité électronique ne doit pas être confondue avec un passeport numérique. En effet, personne n'envisage de remplacer le passeport et la carte d'identité tels qu'ils existent aujourd'hui par l'identité électronique visée par la nouvelle loi.

Nous voterons OUI le 7 mars à davantage de sécurité et de simplicité en ligne.

publicité

**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'INDONÉSIE UN OUI UTILE

par Laurent Wehrli,
syndic, conseiller national

Suite au référendum lancé contre l'adhésion de la Suisse à l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie, la population est appelée à voter le 7 mars prochain. De l'aveu même du Comité référendaire, ce n'est pas contre cet Accord qu'ils agissent: c'est contre le libre-échange! Alors même que grâce à un tel Accord, des avancées en faveur de l'environnement ont pu être gagnées, ce que reconnaissent de nombreuses ONG.

L'Association européenne de libre-échange (AELE) est composée de la Suisse et de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège. En décembre 2018, l'AELE a pu signer un accord de libre-échange avec l'Indonésie. Le Parlement l'a approuvé en 2019 par 119 oui, contre 56 non et 21 abstentions au Conseil national, et 34 oui, 6 non et 4 abstentions au Conseil des États.

Plusieurs ONG actives pour le développement durable et l'environnement ne s'y sont pas trompées: elles ne soutiennent pas le référendum contre cet Accord.

Un référendum a été lancé contre par un collectif de citoyens et d'agriculteurs, appuyés notamment par Uniterre. Les référendaires s'opposent à cet Accord en dénonçant le commerce de l'huile de palme, mais de leur aveu



même, ils entendent refuser tout accord de libre-échange! De tels Accords sont pourtant indispensables à l'ensemble de l'économie suisse, dont, faut-il le rappeler, 1 franc sur 2 est gagné à l'étranger. Les échanges actuels avec ce pays de quelque 265 millions d'habitants, sont aujourd'hui de 1,5 milliard par an, alors que 150 entreprises suisses y ont déjà investi ces dernières années pour plus de 6,5 milliards. Il est donc indispensable de mettre à disposition un tel Accord qui offre le cadre juridique nécessaire pour faciliter et assurer ces échanges. Cela est d'autant plus important que l'Indonésie est un pays en croissance. C'est aussi d'autant plus important qu'un tel Accord permet – pour la première fois – d'intégrer des normes de durabilité dans les productions concernées, dont justement celle de l'huile de palme. Cela renforce directement l'intérêt économique et environnemental d'une production d'huile indigène en Suisse – celle du colza – en limitant la concurrence abusive. En cela, un tel Accord protège les agriculteurs suisses.

Plusieurs ONG actives pour le développement durable et l'environnement ne s'y sont pas trompées: elles ne soutiennent pas le référendum contre cet Accord.

En effet, il vaut mieux mettre en œuvre de tels Accords équilibrés et soutenant une production durable, que de ne pas avoir d'Accord, ce qui a pour conséquence de laisser libre une production moins respectueuse. Les autres pays membres de l'AELE – dont on connaît la sensibilité à la protection de l'environnement – soutiennent également cette vision! Il convient dès lors de soutenir cet Accord de libre-échange en faveur de notre économie, de nos places de travail tout en définissant un cadre de production locale respectueux et durable.

Pour rappel: l'AELE est composée de la Suisse, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège.

publicité

IMPRIMERIE
MAGNENAT

Le plaisir
des couleurs

Avenue de Préfaully 30
1020 Renens

Tél. 021 312 03 73
info@magnenat.com
www.magnenat.com

LE BIEN COMMUN, UN PRODUIT DE PREMIÈRE NéCESSITÉ

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

À titre personnel, j'accorde beaucoup d'importance aux symboles. J'aime à penser que les événements ont un sens. Cela nous force à la réflexion et nous amène à trouver des solutions nouvelles, à oser d'autres chemins, à nous remettre en question. En bref, les crises ont souvent du bon, même si ce n'est pas à court terme. Et voilà justement un constat évident qui pose aujourd'hui problème au monde tout entier: cette obsession dans tous les domaines d'agir et de penser sur le court terme. Comme si la maîtrise du temps court nous rassurait.

Il est plus simple de regarder tout près plutôt que d'imaginer et construire le plus lointain. Bref, obsédé par le temps, le monde d'aujourd'hui vit la tête dans le guidon. Pas ou peu d'anticipation, une évaluation souvent faussée de la réalité, des solutions par ricochet pas forcément adaptées ou comprises par les citoyens. Une impatience permanente à tout obtenir tout de suite.

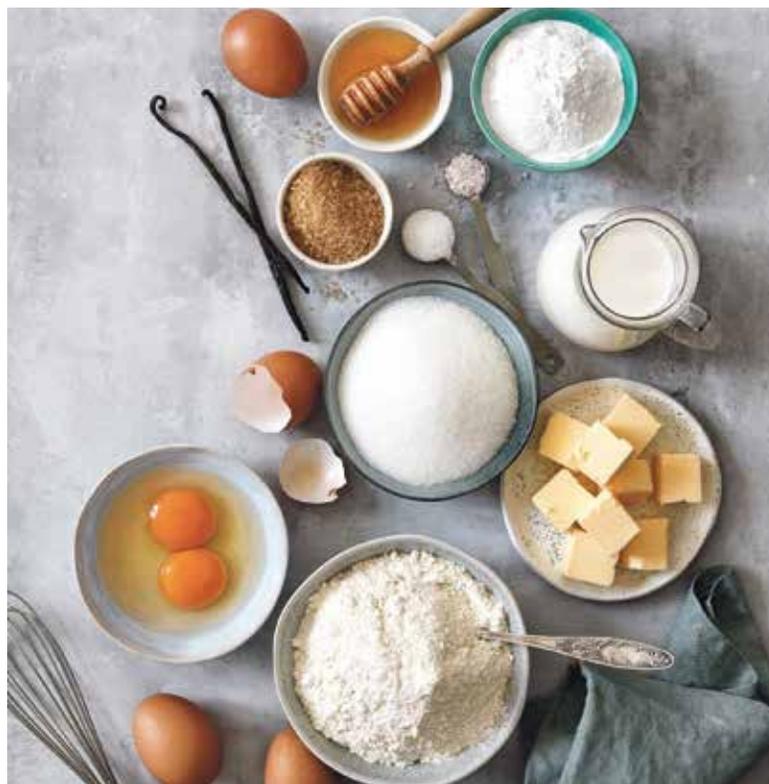
Les mesures, les règles, souvent par leur manque de cohérence et leur application procédurale, sont perçues comme autant de contraintes insupportables. D'injustices même.

Planifier, anticiper sur le long terme, laisser du temps au temps, semble actuellement au-dessus de nos forces. Dans le monde de l'entreprise, de la finance, de la vie quotidienne ou de la politique. Partout en fait. En politique, voir et agir sur la distance, cela s'appelle avoir une vision. Reconnaissons-le, il n'y a pas beaucoup de vision aujourd'hui. Pas d'enthousiasme à proposer une société nouvelle, en paix, basée sur la vérité, l'espérance, la cohésion sociale, sur l'innovation et la qualité de vie. Les «fake news» prospèrent sur l'immédiateté de l'information. Un monde parallèle s'installe peu à peu. On l'a vu en France avec les gilets jaunes et aux États-Unis tout récemment.

Les dirigeants du monde aujourd'hui ne sont malheureusement pas des bâtisseurs ni des visionnaires. Beaucoup font des coups de com', des effets de manche. D'autres sont plutôt des gestionnaires, des technocrates, rassurés par les procédures et lois en tout genre, mettant des sparadraps sur des jambes de bois. C'est le rôle de l'administration que de mener à bien cette mission d'organiser la société. Encore faut-il que les fonctionnaires soient en contact étroit avec la population. Qu'ils en comprennent correctement les attentes et les besoins.

La compréhension mutuelle est aujourd'hui abîmée par cette crise sanitaire qui a encore de beaux jours devant elle. Alors, le seul fait d'imaginer qu'il faudrait encore attendre six mois, une année ou plus avant que la vie ne reprenne un cours normal, échauffe les esprits. Le personnel politique, tous partis confondus, fait pourtant de son mieux. Enfin à quelques exceptions près... Mais l'administration se fait encore plus bureaucratique, cela n'arrange pas la situation. Les mesures, les règles, souvent par leur manque de cohérence et leur application procédurale, sont perçues comme autant de contraintes insupportables. D'injustices même.

Ce fameux virus aura mis à plat les exigences du vivre ensemble. Chacun, selon son vécu personnel, vivra cette pandémie de manière différente.



Solidarité, résilience, adaptation auront été et sont encore des réactions fortes de la population. Mais la peur et la colère s'installent et se manifestent de différentes manières, comme l'égoïsme, l'individualisme qui prend le pas sur le collectif. Cette tendance du «moi, moi, moi» a mis à mal intérêt général. Certains, pour justifier le fait de ne pas respecter les règles communes, préfèrent croire au complot, à la volonté des autorités de les mettre sous cloche, de les priver de liberté. Intolérable selon eux. Tous les antisystème se retrouvent ainsi unis derrière la même bannière: «C'est moi qui compte, les autres je m'en fiche complètement. Je fais ce que je veux et j'ai le droit d'insulter et menacer ceux qui pensent pas comme moi». En d'autres termes d'appliquer le fameux «Moi d'abord» d'un président américain qui a fait des émules dans le monde entier.

La liberté, c'est important. La liberté n'est pas qu'un slogan sur un programme politique. Alliée à la responsabilité individuelle, elle est le ciment d'une société qui fonctionne bien.

La peur et la colère s'installent et se manifestent de différentes manières, comme l'égoïsme, l'individualisme qui prend le pas sur le collectif.

La liberté seule, sans limites, est le début de l'effondrement de la cohésion sociale. Nous voilà avec ce fameux Corona forcés de nous poser une question fondamentale: l'intérêt privé doit-il en ces circonstances primer sur l'intérêt général? Le respect de l'intérêt général, du bien commun est le principe même sur lequel repose une société civilisée, où forts et faibles sont inclus dans l'équation. Où des règles communes assurent un équilibre sociétal indispensable au vivre ensemble harmonieux. Un fameux mot: l'équilibre.



L'intérêt général qui est la cause de privation de liberté, a un prix que les pouvoirs publics doivent accepter de payer, sans rechigner, surtout quand les caisses sont pleines...



Quand, au nom de l'intérêt général, les pouvoirs publics ont fermé les restaurants par exemple, l'intérêt général a primé sur l'intérêt de quelques-uns que l'on empêche de travailler, de subvenir à leurs besoins par leurs propres efforts, ne faut-il pas « *a minima* » des compensations financières proportionnées aux pertes subies? L'intérêt général qui est la cause de privation de liberté, a un prix que les pouvoirs publics doivent accepter de payer, sans rechigner, surtout quand les caisses sont pleines... Le FMI ne vient-il pas de montrer du doigt la Suisse en l'accusant d'être radine pour soutenir ses entreprises?

Pas terrible pour notre image, une fois de plus... Nous, un des pays les plus riches au monde, à l'endettement le plus bas de la planète. Ueli Maurer et Guy Parmelin, au front dans cette histoire, devront montrer plus de souplesse, dans l'intérêt général du pays qu'ils disent pourtant défendre. Leur parti est opposé à toutes les mesures sanitaires restrictives et minore les aides financières... C'est inquiétant de la part du plus grand parti du pays... Le citoyen fait partie intégrante des institutions. Il participe à l'élaboration des lois, les initie parfois, conteste les votes parlementaires quand il le veut.

Le citoyen a-t-il le droit éthiquement de ne pas penser à l'impact de ses actes sur les autres? La liberté, ce n'est pas faire ce que l'on veut, quand on veut, où on veut, comme on veut. La liberté, c'est aussi être responsable des conséquences de ses actes, devant ses pairs, devant la justice. Un malade du sida est-il libre d'avoir des relations intimes sans protection sans subir des sanctions pénales en cas de contamination? La liberté implique de facto la notion de responsabilité. L'individu aime les polémiques. Celle des anti-vaccins a trouvé son terrain de jeu, avec les arguments que l'on

connaît: dangereux pour la santé, des effets secondaires inconnus, le corps médical et l'État n'ont pas à diriger nos vies, etc. Mais, à l'heure où des pays entiers font des sacrifices sociaux, économiques, budgétaires gigantesques pour endiguer ce fameux virus, peut-on objectivement faire valoir des arguments égoïstes, laisser à ceux qui accepteront de se faire vacciner la responsabilité de protéger ceux qui ne le veulent pas et qui par égoïsme font passer leurs intérêts particuliers avant l'intérêt de tous? Ceux qui auront refusé de protéger les autres pourront-ils se faire soigner comme ceux qui ont joué le jeu collectif? Prendre l'avion sans vaccination? Se voir interdire certains lieux? Je ne le sais pas mais la liberté à elle aussi un coût. Rappelons-nous que le bien commun est un bien de première nécessité... il faut en prendre soin.

POUR UN SERVICE PUBLIC COHÉRENT

par Luc-Olivier Stramke,
conseiller communal, Vallorbe,
candidat à la Municipalité

Après bientôt un an de Covid-19, l'on serait tenté de traiter à nouveau du sujet. Cependant, nous n'émettrons pas un énième avis sur ce qui doit ou non être fait, ce qui doit l'être mieux ou davantage. Si le politique doit bien entendu se saisir de cette crise et de ses conséquences – ce que nombre d'élus et élus PLR s'attachent à faire – l'opportunité de réflexions plus générales s'offre également. En effet, la crise agit aussi comme le révélateur d'autres préoccupations. Il en va ainsi de la notion de service public, dont le sens a souvent été dévoyé ces derniers mois.

Nos commerçants n'ont-ils pas droit à autre chose de l'autorité publique que le soupçon et les chicaneries ?

LES RÉCITS DU TERRAIN

Illustrons ici nos propos par deux anecdotes. La première a pour scène une boulangerie villageoise, contrainte de fermer son salon de thé. Pour exploiter l'espace inutilisé, la tenancière eut à cœur d'en faire profiter un autre artisan, en y installant ses étals. La police du commerce lui indiqua qu'elle doutait de la conformité de cette démarche, bien audacieuse ! La seconde concerne une amie fleuriste, qui se vit intimer d'établir un marquage au sol sur la voie... publique, adjacente à son magasin. Habilement, celle-ci suggéra que dès lors, elle puisse aussi se passer d'autorisation pour exploiter dite voie publique.

UN DOUBLE-STANDARD PROBLÉMATIQUE

Ces anecdotes resteraient peut-être légères si on ne les replaçait pas dans leur contexte. Depuis des mois, nos commerçants ont consenti des efforts conséquents : port du masque, gel hydroalcoolique, marquage au sol, parfois un seul client dans leur magasin, baisse drastique du chiffre d'affaires, sans compter une ou plusieurs fermetures. N'ont-ils pas droit à autre chose de l'autorité publique que le soupçon et les chicaneries ? Les restrictions imposées à nos commerçants sont justifiées par leur caractère exceptionnel : dont acte. Cependant, cette exception ne peut rester à sens unique : l'autorité, quel que soit son niveau, doit aussi faire preuve de flexibilité et leur permettre inventivité et créativité, hors du cadre ordinaire. En bon juriste, des exceptions légales seraient souhaitables ; en simple citoyen, le bon sens suffit à les imposer.



L'autorité, quel que soit son niveau, doit aussi faire preuve de flexibilité et permettre inventivité et créativité, hors du cadre ordinaire.

UN (BON) SENS À RETROUVER

Venons-en au cœur des sujets de mécontentement : d'une part, la perte de sens du service aux citoyens. Faut-il le rappeler : l'État est au service de la population et n'a aucune légitimité pour l'asservir à ses propres besoins, arbitraires car forcément illimités. Cette distinction revient à nous différencier, nous citoyens, de vulgaires administrés. Il est temps de revenir à une autorité auxiliaire, qui facilite l'autonomie de ses citoyens plutôt que de l'entraver. D'autre part, nos élus et élus doivent assumer et revendiquer cette vision de service à la population, en particulier dans les Exécutifs. Plus loin : ils doivent donner le ton. Aux divers responsables techniques et administratifs, il faut parfois opposer le bon sens humain. C'est l'apanage de notre système de milice, qui permet à la politique de préserver son lien avec le citoyen.

publicité



Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE 

ELECTRICITE • TELECOM

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

CLASSE MOYENNE

NOTRE ÉLECTORAT SOUS PRESSION

par Olivier Chabanel,
vice-président PLR, Saint-Sulpice,
candidat à la Municipalité

J'ai lu il y a quelques années un livre passionnant d'un auteur italien, Raffaele Simone, qui expliqua dans son ouvrage «Le Monstre doux» comment Berlusconi a réussi à revenir au pouvoir en Italie alors qu'il était pris dans plusieurs démêlés judiciaires. Son constat de départ est que la population italienne a tourné le dos à la gauche. Pourquoi l'a-t-elle fait? Les nouveaux idéaux de la classe moyenne se sont portés vers de nouveaux horizons: une individualisation à marche forcée, un matérialisme à tout crin et une quête vers une société de loisirs.



La classe moyenne subit une pression financière depuis une dizaine d'années avec une stagnation de ses revenus et une érosion de son pouvoir d'achat.

Ces éléments expliquent en partie la défaite de la gauche. Mais la question que nous pouvons nous poser est de savoir si nous ne subissons aujourd'hui les contre-coups de ces mêmes idéaux? En effet, nous voyons qu'au-delà de la crise sanitaire, notre société vit une crise de valeurs, de la représentation politique et «*in fine*» de société.

En reprenant l'argumentation de Raffaele Simone et faisant l'hypothèse que les valeurs actuelles s'appuient sur l'individualisme, le consumérisme et l'hédonisme, on peut se demander si elles n'ont pas atteint leur paroxysme. Ainsi, la crise sanitaire vient mettre à mal notre sens de la communauté. Il en va de même pour le niveau politique. La population se plaint du personnel politique mais nous constatons également un désintérêt pour la relève que ce soit au niveau communal ou cantonal.

La situation économique avant la crise sanitaire a montré également la fragilité de notre société en faisant se juxtaposer deux modèles économiques de plus en plus éloignés les uns des autres.

Le premier est parfaitement intégré dans l'économie mondialisée avec ses entreprises fortement orientées vers les marchés mondiaux. Le deuxième, en revanche, est orienté vers le marché local ou national et vit la plupart du temps à l'écart de la mondialisation. La classe moyenne est historiquement une émanation de cette économie endogène. Elle subit une pression financière depuis une dizaine d'années avec une stagnation de ses revenus et une érosion de son pouvoir d'achat. C'est pourtant cette classe qui constitue le socle de notre démocratie et par ailleurs la base électorale du PLR.

Comment y remédier? Il est un ouvrage intéressant «*L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*» de Max Weber qui nous rappelle les fondements de la prospérité suisse, en donnant du sens au travail avec de l'humilité dans l'accomplissement de chacun. La Suisse a les capacités de se renouveler et de s'orienter vers un futur radieux. Pour ce faire, elle doit revoir son système de formation et notamment mieux armer sa formation duale et investir davantage

dans le soutien à l'économie. Elle doit effectivement se doter de nouveaux outils stratégiques en partenariat avec le privé pour les futurs axes de développement économique. C'est à ce prix qu'elle sera une économie active et innovante et pas seulement positionnée comme plateforme pour les investissements directs étrangers.

C'est pourtant cette classe qui constitue le socle de notre démocratie et par ailleurs la base électorale du PLR.

publicité



**A l'écoute
de votre silence**

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

RENDRE NOS VILLES RÉSILIENTES

par Pierre-Antoine Hilbrand, conseiller municipal, Lausanne, candidat à la Municipalité, directeur de la sécurité et de l'économie

La crise climatique va augmenter à la fois le nombre et l'intensité des épisodes caniculaires et des précipitations. Les villes seront particulièrement touchées. Cela est dû à la présence d'îlots de chaleurs liées aux surfaces de bitume ainsi qu'en raison de l'imperméabilisation des sols. Les inondations du 11 juin 2018 sont un exemple de ces phénomènes et de leurs conséquences.

Si l'on veut conserver notre qualité de vie, il convient d'agir à plusieurs niveaux pour augmenter la résilience des villes.

Cela passe par des surfaces perméables mais aussi par des infrastructures souterraines adaptées d'évacuation des eaux. Les arbres d'avenues doivent être multipliés. Enfin les gaz à effets de serre provenant des transports doivent être limités en s'appuyant sur des transports publics performants, en termes de cadence et de vitesse. Mais cela ne suffira pas. La résilience des collectivités et des communautés nécessite aussi une économie aussi prospère que possible, des formations continues et un tissu économique diversifié afin de diminuer les risques dans un monde devenu plus imprévisible.



ÉLECTIONS COMMUNALES

à L'HEURE DES SHOOTINGS PHOTOS

Il y a des sections qui ont choisi d'inviter leurs candidats à se rendre chez le photographe, à leur convenance, pour marquer dans le marbre leur participation aux élections communales 2021 et d'autres qui ont préféré une journée entière de shooting, avec un planning précis, des précautions sanitaires au top est un comité présent du début à la fin.

Pour les candidats à la Municipalité, sortants et nouveaux, le défi était plus important. Ils se retrouveront sous peu sur des affiches un peu partout dans leur commune. Et là, il ne faut pas se loucher. La grande question d'image était: cravate ou pas cravate? Disons-le, le PLR se montre majoritairement sans cravate... Qui l'eut cru... Presque une révolution...

Nous voilà donc tous sur notre 31 pour figurer à notre avantage sur les flyers électoraux. Peaufinage des derniers textes et programme, préparation de capsules vidéo pour les réseaux sociaux, programmation des stands,

car stands il y aura... La vie politique profite de quelques exceptions Covid-19 et c'est tant mieux. Mais, avouons-le, distribuer des flyers dans les rues où tous les magasins sont fermés ou presque, c'est un peu particulier. Et pas de thé chaud ni de thermos de café pour se réchauffer la moindre et pas non plus de petits cadeaux gustatifs qu'on appréciait tant. Surtout quand ils étaient faits maison par un de nos candidats... Mais bon, il faut s'adapter et la campagne peut sérieusement commencer.

Bonne chance à toutes et tous. Restons positifs! Restons prudents! Restons solidaires! Une campagne aux élections communales, c'est toujours une magnifique expérience. Que ce vilain virus ne vienne pas la gâcher. **FG**

Plus d'infos sur notre site internet: <https://www.plr-vaud.ch/campagnes/elections-communales-2021>



VU AU PLR VAUD



Bienvenue à notre nouveau secrétaire général cantonal, Monsieur **Marc Olivier DRAPEL**, qui est entré en fonction le 15 février dernier. Vous retrouverez son portrait dans la prochaine édition de **TRIBUNE**.

GÉRARD MOJON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COFIN

Un grand merci à **Alexandre BERTHOUD** qui, après un mandat de cinq ans à la présidence de la Commission des finances du Grand Conseil (COFIN), passe le témoin à son collègue de parti, le député **Gérard MOJON** que nous félicitons.

DES ONG CRISTALLINES

par Carole Dubois,
députée, municipale,
présidente du Groupe PLR
au Grand Conseil,
candidate à la Municipalité

L'initiative populaire « Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique » a été déposée le 10 octobre 2017. Elle demande à la Confédération de légiférer sur la transparence du financement des partis politiques, des campagnes en vue d'élections à l'Assemblée fédérale et des campagnes précédant des votations fédérales.

Sur la scène politique suisse, les acteurs non-étatiques, notamment les ONG, jouent un rôle de plus en plus prépondérant.

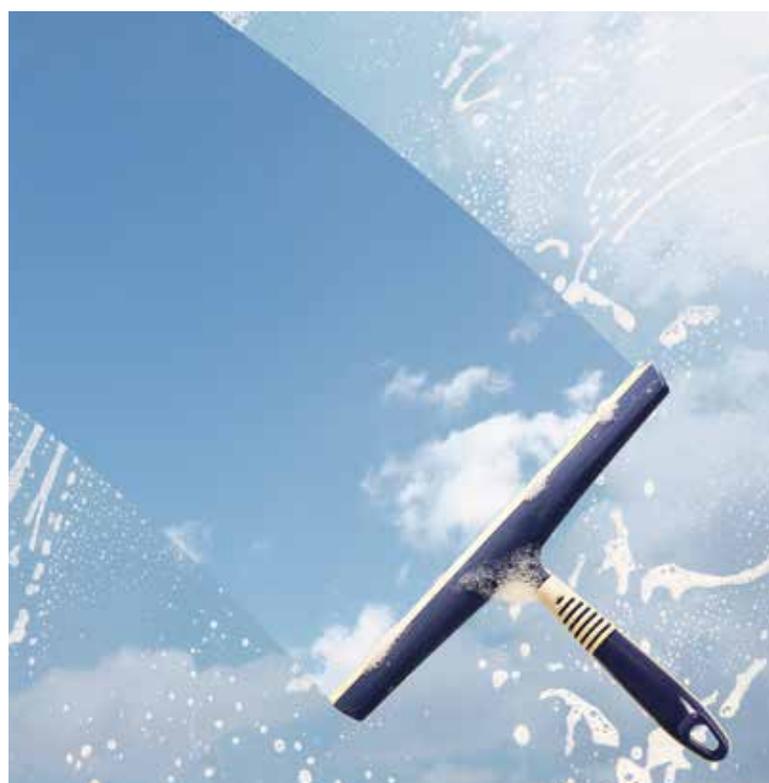
La Commission des institutions politiques du Conseil des États lui a opposé un contre-projet indirect, qui prévoit l'obligation, pour les campagnes de votation ou d'élection dans lesquelles plus de 250 000 francs sont engagés, de déclarer le décompte final des recettes et des libéralités de plus de 25 000 francs par auteur de la libéralité, et par campagne.

Lors de la session d'automne au Conseil national, une minorité a demandé à baisser ce seuil à 50 000 francs de financement global, mais le Conseil national a refusé l'entrée en matière. Le Conseil des États, lors de sa session de décembre 2020, a accepté de légiférer. Le projet de loi est donc renvoyé au Conseil national pour traitement en 2021.

Ce contexte démontre l'importance que prennent les questions de transparence dans le débat public et l'attente qu'ont nos concitoyennes et concitoyens à ce sujet. Cette thématique apparaît d'autant plus importante avec l'évolution de notre société. En effet, les changements sociaux, les préoccupations environnementales et la mondialisation annoncent un changement de paradigme. Sur la scène politique suisse, les acteurs non-étatiques, notamment les ONG, jouent un rôle de plus en plus prépondérant. Nous avons pu le constater particulièrement lors de la campagne de l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

Cette situation génère de nouveaux enjeux. Ainsi, les donateurs, qu'ils soient étatiques ou privés, doivent avoir l'assurance que leur contribution est utilisée pour les buts qu'ils soutiennent. Prenons, par exemple, la Confédération qui, par le biais de la Direction du développement et de la coopération (DDC), finance diverses organisations à la hauteur de 130 millions par an pour des projets précis. L'utilisation des fonds doit être clairement identifiée.

La confiance et la transparence sur les fonds engagés par les ONG, qu'ils soient monétaires ou non-monétaires est indispensable. À ce sujet, on ne saurait tolérer que l'argent du contribuable finance des campagnes politiques.



La plupart des ONG sont des personnes morales qui bénéficient d'exonération fiscale parce qu'elles suivent des buts « d'utilité publique ».

D'autre part, la plupart de ces organisations sont des personnes morales qui bénéficient d'exonération fiscale parce qu'elles suivent des buts « d'utilité publique ». Le principal critère de cette exonération est la notion « d'intérêt général » de l'activité. L'implication dans des projets à fins politiques ne respecte plus ce critère d'intérêt général, mais, au contraire, poursuit des objectifs en lien avec des intérêts propres, ne justifiant, par conséquent, plus d'exonération fiscale.

Le groupe PLR au Grand Conseil a déposé au mois de janvier deux interpellations posant des questions au Conseil d'État sur le nombre d'ONG subventionnées par le canton de Vaud, la surveillance et les critères d'octroi de subventions ou d'exonération, ainsi que sur les sanctions prévues en cas de non-respect.

Des questions similaires ont été également posées par des conseillers nationaux PLR au Conseil national. D'ores et déjà, nous attendons des réponses.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélocycleurs Bye Bike.

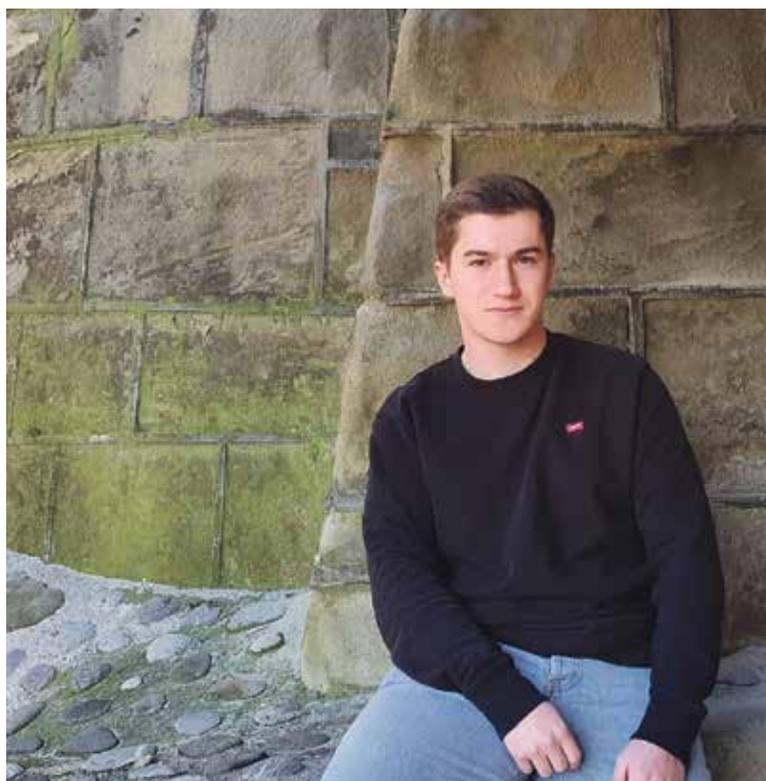
Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

POURQUOI EST-IL LIBÉRAL DE SOUTENIR LA VACCINATION OBLIGATOIRE ?

par Benjamin Meuwly,
membre du comité des JLRV

L'arrivée progressive des vaccins contre le Covid-19 nous permet désormais d'espérer la fin prochaine de la pandémie. Néanmoins, la Suisse, et le « monde occidental » en général, subissent un mouvement réfractaire à la vaccination qui pourrait mettre à mal son efficacité sur la population.

Pourtant loin de croire au complot de « Big Pharma » et ses vaccins infestés de nanoparticules, certains se réservent le droit de refuser la vaccination au nom d'une sacro-sainte liberté individuelle et en mettant en avant leur responsabilité personnelle dans la non-propagation du virus. Malgré les apparences, cela est tout bonnement anti-libéral. En effet, avec cette pandémie, l'État s'est incrusté quotidiennement dans la vie de tout un chacun, restreignant notamment nos libertés de mouvement et de rassemblement. Cette présence quasiment maternelle du Canton et de la Confédération dans nos vies depuis mars dernier n'est pas près de s'arrêter, du moins tant que



nous nous trouvons encore dans cette situation pandémique.

Aujourd'hui, le plus grand risque pour notre liberté, ce n'est pas un vaccin qui nous empêchera simplement de tomber malade et de transmettre le virus à d'autres personnes, c'est un État qui prendrait toujours plus de place, de pouvoir et de contrôle sur la population.

L'État prendra la place que nous lui laissons par notre inaction.

car la diversité des relations sociales est essentielle au bien-être personnel et général. Pour prévenir l'installation définitive de cet État toujours plus étouffant, nous devons faire preuve de responsabilité individuelle et d'altruisme en aidant à sortir au plus vite de cette situation épidémique et de la « longue année Covid-19 ». Par responsabilité individuelle et pour protéger la liberté de tous à long terme, vaccinez-vous !

Cela semble alors assez peu libéral que d'accepter cet État envahissant pour éviter, de manière assez égoïste, de participer à « l'effort de guerre » général, consistant à se faire vacciner volontairement, et d'ériger cette vision des choses en une forme de résistance à l'État. En effet, si le nombre de personnes se vaccinant est trop bas, les mesures sanitaires restrictives pourraient encore s'éterniser et l'État serait forcé d'agir de manière drastique afin d'éviter de nouvelles vagues de contamination et de nouvelles surcharges des services hospitaliers. L'État prendra la place que nous lui laissons par notre inaction.

Des mesures régulières pour limiter les contaminations pendant encore un certain temps causerait de toute évidence la mort progressive de nombreux secteurs économiques, comme ceux de la culture et de la restauration, par exemple. Cela pourrait également causer le désagrégement de la santé mentale de beaucoup. Cette perspective est au cœur des préoccupations de nombreux spécialistes,

publicité

CHARDONNE
MAURICE
NEYROUD
VIGNERON-ENCAVEUR
TEL. 079 637 75 81
WWW.NEYROUD-VINS.CH

FOCUS SUR LES ACTIONS MENÉES PAR LES DÉPUTÉS PLR DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE

par Candice d'Anselme,
secrétaire générale adjointe
PLR Vaud

Depuis une année, nos députés suivent jour après jour l'évolution de la pandémie ainsi que les mesures mises en œuvre au niveau fédéral et au niveau cantonal pour adapter leur action tout en anticipant parfois les décisions gouvernementales. Réactifs et proactifs, c'est un engagement quotidien qu'ils prennent au Grand Conseil et dans la vie de tous les jours.

PRÉSERVER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Si l'on peut se réjouir du maintien des activités parlementaires comme l'avait demandé la députée **Florence Bettschart-Narbel** en juin dernier, on peut se demander si les équilibres politiques sont respectés compte tenu du nombre croissant de députés en quarantaine. N'attendons pas d'avoir la réponse

pour agir : notre président et député **Marc-Olivier Buffat** a ainsi demandé par la voie de l'initiative parlementaire la mise en place d'un nouvel outil législatif permettant le vote à distance. Ceci avec l'objectif d'assurer une représentation équilibrée des groupes politiques au Grand Conseil.

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE VAUDOISE EN GÉNÉRAL...

C'est en collaboration avec les partis de centre-droite que le groupe PLR a demandé la création d'un fonds de soutien à l'économie vaudoise. Ce fonds, doté de 200 millions de francs, doit donner les moyens au Conseil d'État pour faire face aux défis à moyen et long terme de la crise. Si cette mesure de

droite a été massivement acceptée par le Grand Conseil, on ne peut que déplorer le refus de l'autre côté de l'hémicycle de la proposition de la cheffe de groupe **Carole Dubois** pour que le Conseil d'État utilise sa marge de manœuvre cantonale pour ouvrir les commerces le dimanche.

... ET POUR CERTAINES BRANCHES EN PARTICULIER

On ne compte plus le nombre d'actions sur le terrain de notre député **Gilles Meystre** en faveur des hôteliers, des cafetiers et des restaurateurs vaudois. Celles-ci s'accompagnent de mesures au niveau législatif : on peut penser à la réactivité du député **Alexandre Berthoud** pour demander leur réouverture durant les fêtes et après

une année émotionnellement chargée, ou à l'anticipation du député **Jean-Daniel Carrard** qui, à l'approche de l'hiver, leur permet d'obtenir une dérogation pour chauffer leurs terrasses au moyen du gaz ou de l'électricité (en remplacement des coûteuses chaufferettes à pellets).

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE

Quelles sont les premières leçons à tirer de cette crise ? Comment apprendre de ses enseignements pour éviter des vagues successives et inépuisables ? Pour améliorer l'efficacité de la prise en charge des cas, plusieurs députés PLR demandent au Conseil d'État d'étudier de potentielles adaptations futures : par **Chantal Weidmann Yenny** sur la prise en charge des personnes âgées infectées, par **Carole Schelker** et **Catherine Labouchère**

sur le dispositif de traçage et son suivi, par **Josephine Byrne Garelli** sur le rôle joué par la médecine et les soins communautaires, par **Daniel Ruch** et **Pierre-André Romanens** sur la mobilisation de la protection civile, puis par **Florence Gross** sur les problèmes d'approvisionnement en médicaments et en matériel sanitaire et sur les solutions à mettre en œuvre pour les résoudre.



TRIBUNE
I Prochaine parution
Mercredi 24 février 2021

I Délai rédactionnel
Lundi 15 février 2021

Un seul slogan :

abonnez-vous à **TRIBUNE...**

ne pas se mentir !

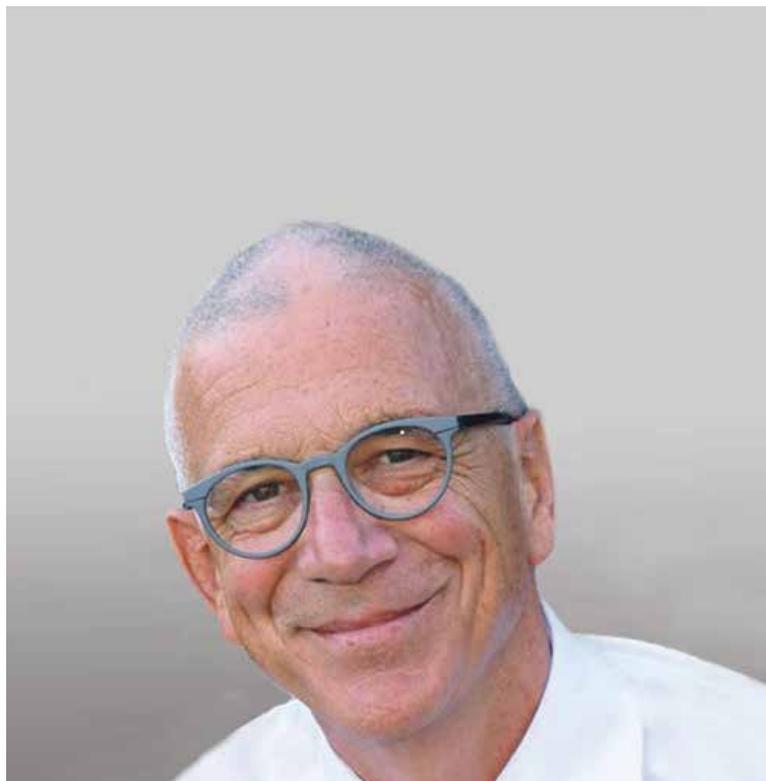
par Jean-François Ramelet,
pasteur,
responsable de « *l'esprit saint,
une oasis dans la ville* » à Lausanne

Les premiers philosophes qui ont pensé le contrat social, avaient imaginé que les citoyens renonceraient à une part de leur liberté et la confieraient aux gouvernants, si ceux-ci – en échange – leur offraient la sécurité, notamment celle qui protégerait leur vie contre toute forme de violence.

Depuis que ces fondements de l'État moderne ont été posés au 17^e siècle, le périmètre de cette sécurité garantie par l'État n'a cessé de s'étendre et porte désormais sur des questions comme l'approvisionnement alimentaire et la santé.

Loin de moi de regretter l'extension de cette sécurité. Mais ces derniers mois, j'ai parfois été surpris du vocabulaire que nos politiciens empruntent pour nommer les buts qu'ils se donnent par temps de pandémie. Il a été notamment question à plusieurs reprises de « *sauver des vies* ».

Je n'aimerais pas être à la place de nos politiciens, tant la tâche est immense et d'une rare complexité; mais qu'il me soit toutefois permis de m'interroger sur ce sacerdoce quasi divin que nous avons peu à peu délégué à l'État et que



ses élus ont endossé tel un ministère. La mission est venimeuse. Car pour ce qui touche à la santé, l'État et ses dirigeants ne pourront – à l'avenir – que nous décevoir, tant nos attentes en la matière sont exorbitantes et irrationnelles, mais aussi parce que ni nos moyens financiers, ni nos connaissances et nos technologies ne sont extensibles à l'infini. Il faudra bien qu'un politicien ose dire un jour cette vérité si déplaisante à entendre.

Grâce à de nombreux progrès, notre espérance de vie n'a cessé d'augmenter. Mesurons-nous l'incroyable prodige qu'il y a d'être en vie ?

La santé a le malheur d'agir sur notre cerveau comme une drogue. Nous n'en avons jamais assez et en la matière nous en réclamons toujours plus à « *l'État dealer* ».

Les mois et les années que nous essayons de grappiller sans cesse et d'ajouter à cette espérance de vie le sont désormais au prix d'immenses efforts et surtout à des coûts exorbitants.

Depuis des mois nous évoquons avec crainte et tremblement (et c'est juste d'éprouver de telles émotions en ces moments décisifs) le moment redouté du tri des patients comme si nous découvriions là une réalité nouvelle et inédite.

Ne nous mentons pas: lorsque tel médicament est refusé à un patient parce que trop onéreux et que ce refus le condamne à une mort certaine, que faisons-nous si ce n'est une forme de tri? Lorsque la recherche contre des maladies rares et orphelines ne trouve pas de financement parce que les profits espérés par les investisseurs sont

Demain, qu'il y ait pandémie ou non, nous ne sauverons des vies que parce que nous aurons renoncé, plus ou moins consciemment, à en sauver d'autres. C'est triste, mais c'est la vérité.

insuffisants, que faisons-nous si ce n'est une forme de tri? Lorsque nous renvoyons des examens et des opérations que faisons-nous, si ce n'est une forme de tri?

Il ne faut pas se mentir; demain, qu'il y ait pandémie ou non, il y aura toujours et encore des maladies incurables, des morts de trop, des morts prématurées, des morts inexplicables et révoltantes. Demain, qu'il y ait pandémie ou non, nous ne sauverons des vies que parce que nous aurons renoncé, plus ou moins consciemment, à en sauver d'autres. C'est triste, mais c'est la vérité.

« *Ne pas se mentir* », c'est sans doute la posture la plus exigeante à laquelle nous invite la foi chrétienne.

Le message chrétien, tel que je le comprends, n'est pas une invitation à fuir le réel, ni à nous affliger des contradictions de notre humanité, ni à nous évader dans un délire mystique éthéré et « *hors sol* »; mais à habiter notre humanité debout et avec l'émerveillement de chaque réveil matinal.

Je ne crois pas que cette pandémie ait un sens, tout au plus peut-elle nous aider à ne plus nous mentir à nous-mêmes: la mort est et restera l'horizon ultime de nos vies. Elle ne sera jamais aimable, ni à apprivoiser comme nous le conseillent les livres bien-pensants et mielleux qui garnissent les rayons de bien-être de nos librairies. C'est bien plus la vie qu'il faut apprivoiser et célébrer et dont il faut s'étonner qu'elle soit si complexe et donc si vulnérable et fragile.

Ne pas se mentir, c'est peut-être le meilleur moyen de goûter la saveur de chaque tranche de vie donnée; de les vivre en pleine conscience parce que nous les savons limitées et précieuses.

publicité

 **HSB**
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs et systèmes
de chauffages SA
Chemin de Mongevon 6
1023 Crissier

Tél.: +41 21 637 37 17
Fax: +41 21 637 37 15
crissier@hsb.ch
www.hsb.ch

L'ANGLETERRE EST UNE ÎLE

par Pierre Schaeffer

Après quatre ans de négociations, de ruptures, de mises en demeure, de reports des échéances et finalement d'accord au sommet entre Boris Johnson et Ursula von der Leyen, un deal est intervenu entre l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni, approuvé par les Communes et en 2021 par le Parlement européen. BoJo a pratiqué une négociation de «brinkmanship», c'est-à-dire de bord du gouffre, et finalement enlevé des concessions qui lui confèrent une victoire dans l'immédiat sur fond d'incertitudes pour l'avenir.



Le Royaume-Uni a obtenu un statut sur mesure pour ses relations commerciales avec l'Europe. Il reste dans l'Union douanière, mais quitte le Grand Marché, compromis inapplicable à la Suisse.

Londres a obtenu ce qui, à ce jour, était considéré comme inconcevable et qui avait été vérifié dans le cas des bilatérales suisses: la dissociation de l'Union douanière et du Grand Marché. L'Angleterre aura accès à un marché de 400 millions de consommateurs sans droits de douane ni quotas et aura échappé à trois des quatre libertés qui sont les piliers de la libre circulation au sein de l'Europe des XXVII, toujours unis pendant cette négociation. La libre circulation des biens, au nom du libre échange dont l'Angleterre a été le creuset historique, est conservée, mais les trois autres libertés n'existent plus entre le Continent et l'Angleterre qui redevient une île qu'elle n'a finalement jamais cessé d'être et qui fut la cause de sa grandeur impériale.

Alors que Londres n'avait jamais accepté Schengen, la circulation des personnes sur la Manche va désormais

obéir au droit commun des passeports et visas. La libre circulation des capitaux marginalise la City qui perd son passeport financier avec l'Europe continentale. Enfin, la disparition de la libre circulation des services exonère Londres de la procédure de la main-d'œuvre détachée, corollaire de la fin de la liberté d'installation pour les ressortissants de l'UE, après l'immigration d'un million de Polonais, vraie raison du refus de l'UE par les Anglais en 2016.

Les concessions de Londres au regard de ce coup de canif dans l'édifice européen apparaissent de portée limitée, qu'il s'agisse de l'acceptation par le Royaume-Uni des normes techniques, environnementales, sociales de l'UE, arbitrées en cas de conflit, non par la Cour européenne de justice, mais par des tribunaux arbitraux, ou de la pêche, vitale pour les États riverains du Littoral de l'UE dont les prises à l'horizon de 2026 devront être réduites du quart.

La libre circulation des capitaux marginalise la City qui perd son passeport financier avec l'Europe.

BoJo a réalisé un grand chelem avec l'Europe continentale, sur fond de bémols tenant au paysage économique qui va s'imposer de part et d'autre de la Manche. Londres va d'abord payer d'une régression économique brutale son départ du Grand Marché européen. Le recul de son PIB, la baisse de la livre sterling qui, déjà, n'avait pas été en mesure d'entrer dans la zone euro, sont autant de revers qui devront être compensés. Mais ils sont moins graves que les menaces pesant sur la cohésion du Royaume-Uni, avec une majorité d'Écossais favorables à l'indépendance, avec le Pays de Galles favorable à l'Europe, avec l'Irlande du Nord qui conteste l'existence d'une frontière douanière avec les Îles britanniques, sur fond des premières pénuries de denrées alimentaires.

Le Royaume-Uni a obtenu un statut sur mesure pour ses relations commerciales avec l'Europe continentale. Il reste dans l'Union douanière, mais quitte le Grand Marché, compromis inapplicable à la Suisse pour deux raisons qui tiennent à l'insularité britannique opposée à la centralité continentale de la Suisse et le poids du commerce extérieur suisse qui est le double de celui du Royaume-Uni.

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



Instagram

[instagram.com/plrvaud/](https://www.instagram.com/plrvaud/)



twitter.com/PLR_VD
[@PLR_VD](https://twitter.com/PLR_VD)



[facebook.com/
PLR.LiberauxRadicauxVaudois/](https://www.facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/)
[@PLR.LiberauxRadicauxVaudois](https://www.facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois)

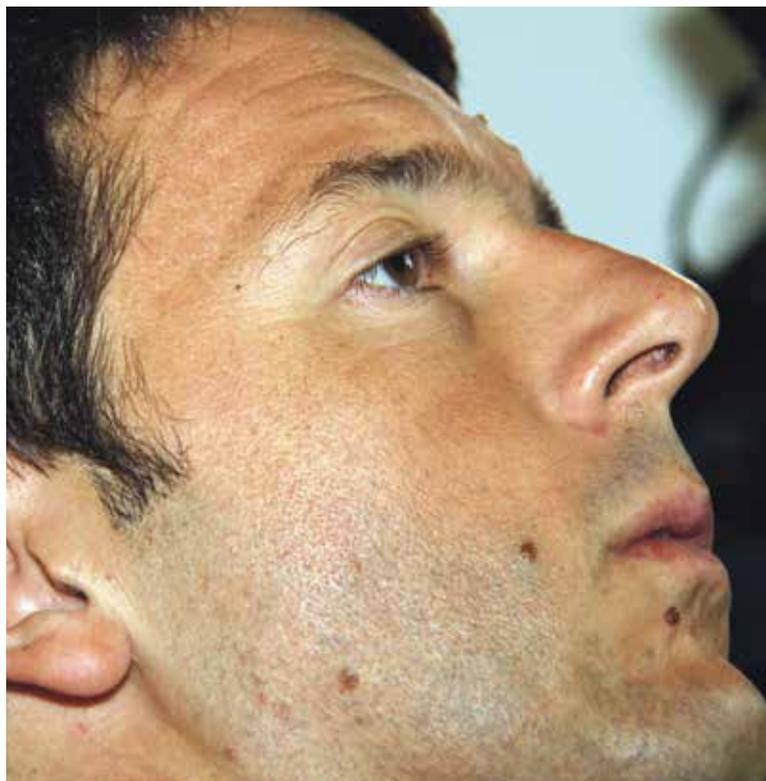
MATTEO, LE RETOUR IL N'A PEUR DE RIEN...

par Fabienne Guignard

Eh oui les amis, il n'y a pas que la Covid-19 et l'économie qui s'effondrent, il y a aussi des petits malins qui profitent du chaos pour avancer leurs pions. Un petit tour vers Rome pour se souvenir que la politique ne s'arrête jamais. Un petit virus n'allait pas éternellement endormir les ambitions des uns et des autres. Il faut savoir saisir le bon moment... Quand l'adversaire est affaibli, il faut en profiter pour lui piquer sa place...

Voilà que Matteo Renzi nous refait un petit coup d'État en Italie comme il en a le secret. Lui qui avait en deux temps trois mouvements shooté l'inénarrable Silvio, le voilà qui remet ça. Retournement de situation. Perte de majorité au Parlement et le tour est joué. À l'heure où j'écris cette chronique, rien n'est encore fait mais il veut faire tomber le Gouvernement du beau Giuseppe en pleine crise sanitaire et reprendre la main. Je vous l'avais bien dit. Lui qui vient de fêter ses 45 ans, il est encore dans la fleur de l'âge, presque un gosse à côté des 78 ans de Joe. Il a encore de la marge pour son retour s'il échoue.

Faut dire qu'il y a beaucoup de morts dans son pays, des mesures encore plus drastiques devraient être prises. Sa colère, c'est les sous européens que Giuseppe ne distribue pas correctement. Et puis, les villes historiques sans touristes, au bout d'un moment, c'est assez triste... Lui, l'ancien maire de Florence. Il faut ramener un peu de vie dans tout ça. La vie politique sans ses petits croche-pattes opportunistes ne serait plus la vie politique italienne... À l'heure aussi où plusieurs centaines de repentis mafieux sont jugés dans le sud de la péninsule. On ne fait pas dans la dentelle dans le pays de Brutus...



Quoi de mieux pour distraire l'opinion de sa mélancolie qu'un petit retour de situation comme seuls les Italiens savent le faire. Le génie de la « *Commedia del Arte* »... Alors Matteo, à la tête de son nouveau parti Italiaviva, abandonne le navire gouvernemental en pleine crise annonçant la démission de ses deux ministres. Deux ministres en moins, c'est pas si grave dans le fond mais c'est surtout dix-huit parlementaires qui ne vont plus soutenir Giuseppe. Le voilà de facto minoritaire notre charmant président du Conseil qui voudrait bien compter sur son

opposition pour contrer des envies belliqueuses d'un jeune quadra. Sauf qu'il s'est fait beaucoup d'ennemis notre Matteo et beaucoup, y compris chez les démocrates, le parti qu'il dirigeait et qu'il a quitté, ne veulent pas le voir revenir. Matteo, comme Voldemort, qui organise sa renaissance, ça les branche pas des masses...

Et puis il y a Matteo bis, le vilain, qui en profite aussi pour reprendre du poil de la bête entre deux procès pour enlèvement de réfugiés, proposant une alliance avec Silvio. Mais Silvio séjournerait dans une clinique monégasque pour problèmes cardiaques; franchement il n'est pas d'attaque notre Silvio pour un coup d'État. Alors laissons-les finir la pièce. Improvisation. Ce qui compte, c'est d'avoir du spectacle. Et là, on en a pour notre argent. Pas besoin d'aller au théâtre, la pièce est gratuite...

Matteo, comme Voldemort, qui organise sa renaissance, ça les branche pas des masses...

La vie politique sans ses petits croche-pattes opportunistes ne serait plus la vie politique italienne...

publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch